

CRISE COVID - SECTEUR PERSONNES AGEES VOS RESSOURCES: TERRITOIRE LORIENT-QUIMPERLE



Unité mobile COVID19 Personnes âgées

Numéro unique d'avis gériatrique (NUAGE)

Prise en charge des résidents en hospitalisation (service de médecine COVID19 du GHBS)

Equipe Mobile d'Accompagnement et de Soins Palliatifs (GHBS)

HOPITAL A DOMICILE DE L'AVEN A ETEL

N° téléphone unique:

2 02 97 06 97 21

(9h à 17h du lundi au vendredi)

Secrétariat : réception de la demande, planification des RDV (en fonction de l'activité et de la localisation).

Qui interpelle: le médecin traitant, le médecin coordonnateur, l'IDEC ou le directeur en lien avec les médecins des résidents.

Modalités d'intervention:

L'équipe mobile se déplace sur site en fonction des échanges avec le médecin traitant/coordonnateur. Elle procède à l'évaluation des cas suspects et réalise des prélèvements si besoin.

Structures d'intervention : EHPAD, PUV, résidences autonomie du territoire de santé N°3.

N° à destination des médecins traitants/médecins coordonnateurs

Pour vos patients âgés (75 ans et plus) ayant un problème médical aigu ou non, difficilement gérable à domicile, vous avez la possibilité de prendre contact avec un gériatre de 9h à 18h du lundi au vendredi, pour discuter des prises en charges possibles :

Pour la filière de Lorient/ Port-Louis / Riantec.

2 02.97.06.74.02

Pour la filière de Quimperlé/Le Faouët.

202.98.96.65.65

N° à destination des médecins traitants/médecins coordonnateur uniquement

En cas de signe de décompensation et/ou signes de gravité avec décision d'hospitalisation

Hors permanence des soins possibilité d'appel aux services de médecine COVID ou urgences suivants :

 Pour le secteur de Lorient, ligne directe du médecin d'accueil et d'orientation des urgences:

2 02 97 06 71 11

Pour le secteur de Lorient, ligne directe Service de médecine COVID :

2 02 97 06 70 62

Pour le secteur de Quimperlé, ligne directe des urgences :

2 02 98 96 62 19

Pour le secteur de Quimperlé, ligne directe du secteur de médecine COVID :

2 02 98 96 60 84

Lors de la permanence des soins (nuit et WE):

215

N° téléphone unique :

2 02 97 06 72 52

(8H30 à 18H30 du lundi au vendredi)

Un premier contact téléphonique avec le médecin traitant/médecin coordonnateur permettra d'analyser de la demande, évaluer les besoins.

Si besoin (évalué lors du premier contact):

- Déplacement possible dans la structure du binôme médicoinfirmier
- Réévaluation et suivi téléphoniques
- Nouveaux déplacements possibles à évaluer au cas par cas (déplacement non systématique)

N° de téléphone unique :



Astreinte médicale et infirmière :

71/7, 24/24

RENFORT en sortie d'hospitalisation pour les patients complexes :

- Difficultés respiratoires
- Soins palliatifs
- Perfusions
- Pansements complexes
- ...

ADMISSION en HAD possible 24/24 7/7 si situation aigue palliative d'emblée :

• Sur sollicitation du médecin traitant, ou de l'EHPAD

Fiche d'orientation de nonhospitalisation à rédiger

 Ou après intervention du centre 15 / des urgences

CONSEILS et ORIENTATION 24/24, 7/7

- Indications HAD
- Appui en soins palliatifs